

Covid-19 : état des services assurés par le Grand Narbonne à compter de samedi 28 novembre

Suite à l'annonce des nouvelles mesures liées au confinement par le Président de la République, le Grand Narbonne précise l'état des services assurés, notamment au sein de ses équipements et services à compter du samedi 28 novembre et jusqu'à nouvel ordre, en ayant pour objectif le maintien du service public tout en luttant contre la propagation du virus :

EQUIPEMENTS

- **La Médiathèque du Grand Narbonne (04 68 43 40 40)** rouvrira ses portes au public le 15 décembre 2020. Dans l'attente, le « Clique et collecte » est toujours actif aux conditions actuelles.

Les activités culturelles et animations reprendront courant janvier.

Pour les abonnés : le catalogue numérique est enrichi de nouvelles rubriques de livres numériques (SF; Fantastique; Fantasy, ado et young adult et romans de terroir) et d'une nouvelle ressource en ligne consacrée au jeu vidéo : DiGame à partir du mardi 1^{er} décembre.

- **Le Conservatoire à rayonnement départemental (04 68 58 10 80)** pôles musique, théâtre et arts plastiques (à l'exception des cours donnés aux élèves de 3^{ème} cycle et CPES) rouvrira le 15 décembre 2020 selon les modalités fixées prochainement par décret. D'ici là, l'enseignement à distance est maintenu.

- **L'Espace de liberté (04 68 42 17 89)** : Le Grand Narbonne a profité de la fermeture au public de l'établissement pour entreprendre par anticipation des travaux d'entretien prévus en début d'année tels que la vidange du bassin olympique et des travaux d'étanchéité. L'Espace de liberté devrait rouvrir au public à compter du 20 janvier 2021.

- **La piscine communautaire de Fleury d'Aude (04 68 46 51 00)** reste fermée et devrait rouvrir au 20 janvier 2021.

ACCUEIL TELEPHONIQUE DANS LES EQUIPEMENTS SUIVANTS :

L'ouverture des équipements au public sera à nouveau possible à compter du 15 décembre sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire. Dans l'attente, les équipements suivants maintiennent un accueil téléphonique. L'accueil physique est possible uniquement sur rendez-vous en cas de nécessité absolue.

- **L'Hôtel d'agglomération (04 68 58 14 58)**

- **La Maison des services au public du Grand Narbonne (04 68 65 39 55).**

Le guichet Rénov'habitat du Grand Narbonne n'assure plus de permanence physique. Il est joignable au 04 68 65 41 68.

- **La Citiboutique** (située dans ce bâtiment) ferme ses portes. Un accueil téléphonique est maintenu. L'accueil physique est possible sur rendez-vous (04 68 90 18 18). La vente des abonnements peut s'effectuer sur www.citibus.fr

- **Le Pimm's** reçoit le public uniquement sur rendez-vous (04 68 43 68 93).

- **IN'ESS (04 11 23 22 00).** Les entreprises hébergées dans le bâtiment continuent leur activité.

Les mises à disposition de salle pour des structures extérieures sont suspendues jusqu'au 15 décembre, date à laquelle elles seront à nouveau accessibles avec une capacité d'accueil réduite et des consignes de sécurité renforcées. Le Fablab rouvre le 15 décembre avec le même protocole sanitaire. Le restaurant d'In'ess reste fermé.

- **L'Espace Grand Narbonne Razimbaud (09 67 34 61 53)** maintient l'accueil téléphonique et l'accueil physique uniquement sur rendez-vous.

- **La Régie de l'eau du Grand Narbonne à Coursan (04 68 33 83 27)** maintient l'accueil téléphonique et l'accueil physique uniquement sur rendez-vous.

Par ailleurs, sur le terrain, l'ensemble des missions sur les réseaux d'eau potable et d'eaux usées sont assurées normalement.

SERVICES PUBLICS ASSURES NORMALEMENT :

- **Collecte des déchets (ordures ménagères et tri sélectif).** Les collectes, le lavage et la maintenance des bacs sont assurés normalement.
- **Transports publics sur le réseau Citibus.** Toutes les lignes sont desservies aux horaires habituels. Le port du masque est obligatoire dans les transports en commun.
- **Les 18 déchetteries** du Grand Narbonne aux horaires habituels.

LES POMPES FUNEBRES DU GRAND NARBONNE

Les Pompes funèbres du Grand Narbonne (04 68 42 88 77) assurent leurs missions avec certaines restrictions : limitation à 4 le nombre de personnes accédant à une chambre funéraire, l'accueil du funérarium est assuré lorsqu'un agent est présent, limitation de l'attente des familles à l'accueil des Pompes funèbres grâce à la prise de rendez-vous et en effectuant un maximum de démarches par téléphone, limitation à deux le nombre de membres de la famille reçus par les conseillers funéraires, limitation à 30 le nombre de personnes pouvant assister à des funérailles.